



Nous vous remercions à nouveau pour l'intérêt porté à la recherche à l'Institut d'études européennes de l'ULB. Si vous souhaitez faire de la recherche à l'IEE-ULB, vous pouvez poser votre candidature comme chercheur visiteur ou associé à condition que votre projet de recherche ait une dimension interdisciplinaire en rapport avec les études européennes.

- Les demandes disciplinaires doivent être directement transmises au [Centre de Recherche](#) qui vous intéresse.
- Le chercheur visiteur doit être rattaché à une équipe de recherche ou à une personne de référence pour assurer un dispositif d'encadrement. Nous vous invitons donc à postuler directement auprès du [superviseur qui vous intéresse](#).
- Le sujet de la recherche doit être en concordance avec [les axes de recherche de l'IEE](#) et le chercheur visiteur doit présenter les aspects les plus originaux de sa recherche dans le cadre des activités de son centre de rattachement et de l'IEE-ULB.

Pour toute demande interdisciplinaire, écrire à research.iee@ulb.ac.be. Les demandes sont examinées par les autorités de l'IEE dans un délai de 2 semaines après réception.

Pour plus d'information, [consultez notre brochure](#) (en anglais).en anglais).

Des frais administratifs d'un montant de 32€ sont à prévoir pour l'inscription à l'université comme chercheur visiteur.

Les chercheurs visiteurs n'ont pas un accès garanti à un bureau ni à un poste informatique personnel. Afin d'assurer un accueil dans les meilleures conditions possibles, l'IEE-ULB offre aux visiteurs l'utilisation de plusieurs espaces de travail collectif au sein même de l'Institut ainsi que l'accès à la bibliothèque générale de l'Université. Si un chercheur visiteur ou associé souhaite avoir accès à un espace personnel, la demande peut être faite en même temps que la demande générale et sera examinée en conséquence par les autorités de l'IEE-ULB.

Au plaisir de vous retrouver bientôt,

L'équipe de l'Institut d'études européennes.